



1 chemin du stade
07600 Vals-les-Bains



04 75 37 46 35

SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES

COLLÈGE GEORGES GOUY

- ✓ Éducation
- ✓ Scolarité
- ✓ Perfectionnement sportif



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COLLEGE GEORGES GOUY
VALS LES BAINS - Académie de Grenoble





Fiche de candidature Section Sportive Scolaire – collège Georges Gouy

Année scolaire 2026-2027

Le(la) candidat(e) :

Nom :

Prénom :

Photo
d'identité

Né(e) le : / /

Fille ☐

Garçon ☐

Adresse :

.....

Les responsables légaux :

Responsable légal 1 : Nom : Prénom :

Mél. @ Tél.

Responsable légal 2 : Nom : Prénom :

Mél. @ Tél.

Etablissement scolaire actuel :

Ecole / Collège :

Ville :

.....

Demande d'internat : Oui ☐ Non ☐

Pratique sportive :

Club : Spécialité sportive :

Commentaires éventuels de l'entraîneur du club actuel sur les capacités du (de la) candidat(e) (physiques, techniques, volonté, application, ...) :

Nom et prénom de l'entraîneur :

A, le / /

Signature des représentants légaux :

Signature du (de la) candidat(e) :



CHARTRE DES SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES FOOTBALL et HANDBALL

Appartenir à la section sportive du collège permet bénéficier d'un dispositif qui donne droit à des heures supplémentaires pour se former à la pratique du handball ou du football, et des actions spécifiques (cdos, comité, diététicienne, arbitres, ...).

C'est aussi avoir accès à des installations, du matériel, des encadrants de qualité dans le but de progresser et d'atteindre le meilleur niveau possible à la sortie du collège.

En contrepartie l'élève doit, sous le contrôle de ses parents, remplir certains devoirs et obligations :

- Adopter une **attitude respectueuse** au sein du collège afin de valoriser l'image de soi et des sections (vie saine, valeurs du travail, de l'entraide, de l'autonomie...). Être fair-play, respecter ses partenaires et ses adversaires, ainsi que le personnel du collège.
- Être assidu aux entraînements. Assister à tous les entraînements et assumer les **exigences** d'une pratique sportive : nous attendons un **engagement physique** important.
- Être présent aux différentes compétitions scolaires.
- Un élève en section peut connaître des difficultés scolaires, cependant il se doit d'adopter une attitude résolument positive et cela sera observé notamment lors des conseils de classe.
- Les élèves s'**organisent** sur la semaine pour répartir les devoirs et évaluations. Mais également pour **rattraper leurs cours** dans les plus brefs délais (Absences pour compétitions ou stages). Pensez à informer les enseignants lors de ces absences prévues et à s'organiser pour la récupération des cours.
- Le projet pour les élèves de la section sera de leur donner de **l'autonomie et des responsabilités**, d'établir une relation de **confiance** avec les responsables de la Section.
- Aider les enseignants lorsqu'ils sont responsables d'organisation de compétitions ou d'actions (UNSS, cross du collège, tests de recrutement...). **Aider à l'organisation** des rencontres du district (arbitrage).

Signature de l'élève :

Signature de ses responsables légaux :



Je soussigné responsable légal de l'enfant autorise

Nom : Prénom :

Date de naissance : à :

A candidater à l'une des sections sportives scolaire du collège Georges Gouy à Vals-les-Bains.

☐ FOOTBALL

☐ HANDBALL

Fait à Le

Signature du responsable légal :

Autorisation Parentale à utiliser l'image de l'élève à des fins de communication

(dans les journaux locaux, sur le site du collège, le site de la section sportive, les réseaux
sociaux de l'établissement ou de l'académie).

Dans le cadre de la section sportive scolaire, les professeurs peuvent être amenés à réaliser des
photos ou des enregistrements des élèves.

Ces images ne seront diffusées que dans le cadre du collège et sous plusieurs formes : expositions
internes, articles de presse, site internet, réseaux sociaux.

Je soussigné(e), responsable légal

de l'élève

Autorise ☐ ou n'autorise pas ☐ la prise de photo et leur publication sur les sites nommés ci-
dessus

Date :

Signature :



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE ELEVE ENTRANT EN 6^{ème}

Au Collège G. GOUY De VALS LES BAINS : Année scolaire 2026-2027

Document à compléter par le professeur des écoles :

NOM et Prénom de l'élève :

Ecole de :

COMMUNE de :

Appréciation sur les aptitudes et acquis de l'élève :

	ELEVE	CLASSE		ELEVE
FRANCAIS	☐ Excellent ☐ Très bien ☐ Bien ☐ Moyen ☐ Fragile ☐ Très fragile	☐ Excellent ☐ Très bien ☐ Bien ☐ Moyen ☐ Fragile ☐ Très fragile	Aptitude à suivre un horaire chargé :	☐ Excellent ☐ Très bien ☐ Bien ☐ Moyen ☐ Fragile ☐ Très fragile
MATHEMATIQUES	☐ Excellent ☐ Très bien ☐ Bien ☐ Moyen ☐ Fragile ☐ Très fragile	☐ Excellent ☐ Très bien ☐ Bien ☐ Moyen ☐ Fragile ☐ Très fragile	Comportement de l'élève en classe :	☐ Excellent ☐ Très bien ☐ Bien ☐ Moyen ☐ Fragile ☐ Très fragile
HISTOIRE -GEOGRAPHIE	☐ Excellent ☐ Très bien ☐ Bien ☐ Moyen ☐ Fragile ☐ Très fragile	☐ Excellent ☐ Très bien ☐ Bien ☐ Moyen ☐ Fragile ☐ Très fragile	Capacité d'organisation :	☐ Excellent ☐ Très bien ☐ Bien ☐ Moyen ☐ Fragile ☐ Très fragile
EDUCATION PHYSIQUE	☐ Excellent ☐ Très bien ☐ Bien ☐ Moyen ☐ Fragile ☐ Très fragile	☐ Excellent ☐ Très bien ☐ Bien ☐ Moyen ☐ Fragile ☐ Très fragile		

Le Professeur des écoles, ou Professeur Principal M. Mme

Signature :

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE ELEVE ENTRANT EN 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème}

- ☐ La copie des bulletins scolaire de l'année N-1
- ☐ La copie des bulletins de l'année en cours



Demande de DÉROGATION

Qui doit demander une dérogation ?

Uniquement les parents des élèves ne relevant pas du secteur de recrutement du collège GOUY.

Quel motif pour la demande ?

Pour une section sportive scolaire, cocher « parcours scolaire particulier ». Calendrier : Pour tous les élèves, informer dans les plus brefs délais leur établissement scolaire actuel (école ou collège) de leur projet de candidater à la section scolaire sportive du collège et des démarches à réaliser concernant la demande de dérogation pour l'entrée en 6^e.

Les formulaires sont remis par le directeur de l'école primaire qui saisira la demande en ligne.

Nous transmettre une copie de la demande de dérogation pour l'entrée en 6^e.

Les volets 1 et 2 de « la fiche de liaison en vue de l'affectation en 6e » vous seront transmis par nos soins ultérieurement lorsqu'ils seront disponibles sur le site de la DSDEN de l'Ardèche :

<https://www1.ac-grenoble.fr/minihome/dsden-07-ardeche-toutes-les-informations-121731>

Rubrique scolarisation - mon enfant entre au collège - entrée en 6eme.

Vous devrez envoyer le dossier à la : DSDEN de l'Ardèche – service scolarité –

Nous transmettre une copie pour les autres niveaux

Demande à réaliser dans le collège fréquenté en 2025/2026 qui effectuera la demande auprès des services de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale. Nous transmettre une copie. Les résultats seront accessibles mi- juin 2026.

IMPORTANT : Vous ne pouvez faire qu'une seule demande de dérogation.

Toute demande déposée hors délai ne sera pas instruite par les services de la DSDEN

RAPPELS ADMISSION :

- 1) Vous recevrez mi-juin un courrier de la DSDEN indiquant si votre enfant a été retenu.
- 2) Une candidature retenue ne signifie pas acceptation de la demande de dérogation.
- 3) En cas de candidature retenue, vous devrez impérativement confirmer par écrit (mail ou courrier) que vous inscrirez votre enfant au collège si la dérogation est acceptée par Monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Ardèche.
- 4) Si vous ne souhaitez plus inscrire votre enfant à la section sportive scolaire vous contacterez par écrit la DSDEN pour les informer de votre abandon de demande de dérogation et d'inscription en section sportive.
- 5) Si votre enfant n'est pas retenu, et/ou n'obtient pas de réponse positive à la demande de dérogation, l'inscription se fait dans le collège de secteur.

Année 2026-27

Informations concernant le règlement demi-pension et internat.

Collège Georges Gouy

Mise à jour Février 2026

La demi-pension et l'internat se règlent à réception de la facture.

Le règlement de la créance est possible :

- En espèces, ou par chèque (à l'ordre du Collège Georges Gouy), à déposer au secrétariat de gestion du collège.
- Par télépaiement via votre espace Educonnect <https://educonnect.education.gouv.fr/>

Année scolaire 2026-27 DP : 640.50 €	Trim 1 Sept - Oct - Nov - Déc 256.20 €	Trim 2 Janv – Fév - Mars 201.30 €	Trim 3 Avril - Mai - Juin 183.00 €
Elève DP non boursier	256.20 €	201.30 €	183.00 €
Elève DP Taux 1 + Aide dep.	186.20 €	137.30 €	119.00 €
Elève DP Taux 2	146.20 €	91.30 €	73.00 €
Elève DP Taux 3	84.20 €	29.30 €	11.00 €
Année scolaire 2026-27 Interne : 1449.00 €	Trim 1 Sept - Oct - Nov - Déc 579.60 €	Trim 2 Janv – Fév - Mars 455.40 €	Trim 3 Avril - Mai - Juin 414.00 €
Elève interne non boursier	579.60 €	455.40 €	414.00 €
Elève interne Taux 1 + Aide Dep + Prime internat	370.60 €	259.40 €	219.00 €
Elèves interne Taux 2 + Prime internat	337.60 €	213.40 €	172.00 €
Elève interne Taux 3 + Prime internat	252.60 €	128.40 €	87.00 €

*Les montants indiqués en italique sont à titre indicatif, les trimestres 2 et 3 faisant l'objet d'une augmentation au 1^{er} janvier 2026.

DETAIL DES BOURSES ET DES AIDES ANNEE 2025-26
Bourse Nat Taux 1 : 40 € x 3 = 120,00 € /an + Aide Dptale à la restauration demi-pensionnaire : (30 € + 24 € + 24 € = 78,00 €/an) Ou Aide Dptale à la restauration internat : (60 € + 47 € + 46 € = 153,00 €/an)
Bourse Nat Taux 2 : 110 € x 3 = 330,00 €/an
Bourse Nat Taux 3 : 172 € x 3 = 516,00 €/an
Bourse Dptale : (A faire par la famille si refus de brse Nat.) : 78 € ou 45 €/an pour DP et 153 € ou 90 €/an pour int.
Prime à l'internat : Ne concerne que les internes boursiers : Prime pour Interne boursier taux 1 : 109 € x 3 = 327 €/an Prime pour Interne boursier taux 2 : 132 € x 3 = 396 €/an Prime pour Interne boursier taux 3 : 155 € x 3 = 465 € €/an

Le secrétariat de gestion est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :
marie-pierre.tavernier@ac-grenoble.fr ou Ligne directe : 04 75 94 00 36

collège
Georges Gouy

académie
Grenoble



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

De la 6^{ème} à la 3^{ème}

Garçons et Filles - Avec Internat

+ ÉDUCATION

+ SCOLARITÉ

+ PERFECTIONNEMENT FOOTBALL

ARDÈCHE

DRÔME



PROJET DE VIE : JOURS, HORAIRES D'EPS ET D'ENTRAINEMENT EN SECTION SPORTIVE SCOLAIRE ET EN CLUB

La planification d'entraînement, les contenus des séances seront définis par l'équipe EPS et le District DROME-ARDECHE de Football pour assurer l'équilibre de l'élève dans sa scolarité et son développement sportif. Les séances d'entraînement seront animées par des éducateurs et des professeurs EPS diplômés sur l'activité football.

Des séances Futsal et Beach Soccer seront proposées au cours de l'année ainsi que des spécifiques Gardien de But.

Au cours de l'année des rencontres sportives seront organisées contre des clubs ou des autres sections sportives scolaires.

Le collège G. GOUY participera dans le cadre de l'UNSS au championnat excellence départemental et académique (si qualification).

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI / DIMANCHE
MATIN	EPS 6 ^{ème} / 5 ^{ème}		EPS			
OU						
APRES – MIDI	Séance 4 ^{ème} – 3 ^{ème} Spécifique GB	Séance 6 ^{ème} – 5 ^{ème} 4 ^{ème} – 3 ^{ème} Spécifique GB	UNSS Activité complémentaire ou UNSS Foot ou séance Club	Séance 6 ^{ème} – 5 ^{ème} 4 ^{ème} – 3 ^{ème}	EPS	Match en Club
SOIR	Etude et Travail scolaire					

Cette organisation peut varier selon les nécessités de services.

PLANNING DE L'UNSS DU MERCREDI INTERNES ET EXTERNES PREVISIONNEL

Tous les mercredis – Une activité est proposée aux élèves licenciés		
SEPTEMBRE / OCTOBRE	Foot	Journée cohésion sections Collège Gouy – parents – élèves – 1 ^{er} Match Foot – Découverte - Beach.
	Sport	Découverte des APPN : Canoë, Course d'Orientation, VTT Sports collectifs : Football, Handball, Volley-Ball, Ultimate
NOVEMBRE / DECEMBRE	Foot	2 rencontres UNSS Football – Futsal.
	Sport	Sports collectifs – début des compétitions Badminton – CROSS
JANVIER / FEVRIER	Foot	2 Rencontres UNSS – Futsal et Foot
	Sport	Sports collectifs – Compétitions - Sortie Ski de fond
MARS / AVRIL	Foot	Finale Académique UNSS : Foot ou Futsal ou Match contre Club.
	Sport	Sports collectifs – Badminton
MAI / JUIN	Foot	Match contre club – Journée fin d'année.
	Sport	Stage de Cohésion Base de Salavas (3 Jours) – Reprise des Activités APPN – Canoë, CO, VTT

Planning 2025-2026



LE RECRUTEMENT

Être candidat(e) signifie de s'engager dans un triple projet, impliquant, la notion de Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance, Solidarité.

Les élèves sont recrutés pour leurs compétences scolaires et footballistiques.

Le bulletin d'inscription devra être déposé obligatoirement **avant le vendredi 20 MARS 2026.**

Le niveau footballistique souhaité : joueurs(e) de niveau départemental et régional.

Les élèves devront obligatoirement être licenciés de la Fédération Française de Football et devront pratiquer le week-end dans leur club. L'élève devra participer à un ou plusieurs tests d'admission.

JOURNEE D'ACCUEIL (si candidature retenue)

6^{ème} – 5^{ème} : Mardi 31 Mars de 9h à 12h00

4^{ème} – 3^{ème} : 1^{er} Tour : Mardi 31 Mars de 13h00 à 16h30

2^{ème} Tour : Jeudi 23 Avril de 9h00 à 16h30

Organisation 1^{er} Tour :

- Accueil présentation Projet Section Sportive Scolaire :
- Tests technique et athlétique
 - (*Jonglage, tests d'endurance de 6minutes*).
- Matchs à effectifs réduits : 8 c 8 ou 11 c 11.

Organisation du 2^{ème} Tour (uniquement pour les 4^{ème} / 3^{ème}):

- 9h00 : Café et collation pour les élèves : Accueil des familles & Présentation du projet au sein de l'établissement
- 10h00 – 12h00 : Tests technique et athlétique
 - (*Jonglage, Conduite, Jonglage en Mouvement, Tests de Vitesse et tests d'endurance de 6minutes*).
 - *Matchs à effectifs réduits : 8 c 8 ou 11 c 11.*
- 13h30 à 16h30 : Rencontre avec les familles et l'élève, échanges à partir de la lettre de motivation et du bulletin d'inscription.

Les dossiers scolaires seront étudiés par l'équipe éducative, le professeur coordinateur, le District Drôme-Ardèche de Football en relation avec le chef d'établissement.

Vous recevrez par la suite un avis favorable ou défavorable pour l'accès à la Section Sportive Scolaire de football.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

Collège G.GOUY Vals les Bains

ce.0070846g@ac-grenoble.fr - 04 75 37 46 35

Pierre BELLISSENS – Professeur EPS

pierre.bellissens@ac-grenoble.fr

District Drôme-Ardèche de Football

Yohann VALLET - Conseiller Technique
Départemental

yvallet@laurafoot.fff.fr - 06 08 21 87 05





INFORMATION SUR LE PLAN FOOTBALLISTIQUE

Document à compléter par le responsable technique ou l'éducateur du joueur :

Nom Prénom du Responsable Technique :

Téléphone : / Mail :

Club de : / Diplôme fédéral :

Club sportif fréquenté en 2022/2023 :

Club sportif fréquenté en 2023/2024 :

Club sportif fréquenté en 2024/2025 :

Club sportif fréquenté en 2025/2026:

Nombre d'année de pratique dans un club :

Poste occupé sur le terrain :

Appréciation sur les aptitudes du joueur au sein de votre club :

	JOUEURS		ELEVE
Etat d'esprit du joueur	☐ Excellent ☐ Très bien ☐ Bien ☐ Moyen ☐ Fragile ☐ Très fragile	Aptitude Athlétique	☐ Excellent ☐ Très bien ☐ Bien ☐ Moyen ☐ Fragile ☐ Très fragile
Aptitude Technique	☐ Excellent ☐ Très bien ☐ Bien ☐ Moyen ☐ Fragile ☐ Très fragile	Aptitude Tactique :	☐ Excellent ☐ Très bien ☐ Bien ☐ Moyen ☐ Fragile ☐ Très fragile

Remarques complémentaires :

--

Fait le :

Signature du Responsable Technique





LETTRÉ DE MOTIVATION DU JOUEUR

Étais-tu déjà inscrit dans une Classe Foot ou Section Sportive scolaire la saison dernière ?

Oui Non

As-tu participé à la détection organisée par ton District : Oui – Non

As-tu participé à des centres de perfectionnement organisé par ton district ?

En U12 : Oui – Non

En U13 : Oui – Non

En U14 : Oui – Non

En U15 : Oui – Non

Décris-nous les intentions et les raisons de ta candidature (projet scolaire et sportif, projet de formation) :



COMMANDE DES TENUES OBLIGATOIRES SECTIONS SPORTIVES (2 tenues sont souhaitées pour bien fonctionner sur la semaine)



X 2

MES TAILLES			
PULL	TEESHIRT	SHORT	CHAUSSETTES
Pour le choix des tailles, se référer au guide des tailles ci-dessous (préciser tailles adultes ou enfants)			

TARIFS : A DEFINIR

Penser à déclarer une taille supérieure.

GUIDE DES TAILLES

ENFANTS	TAILLE ALPHA	TAILLE NUMÉRIQUE	POITRINE (cm)	TAILLE (cm)	HANCHES (cm)	HAUTEUR (cm)	ÂGE
	XS	6-7	64,5-66	59,5-61,5	68,5-71	122-128	6-7
	S	8-9	66-69	61,5-65	71-74,5	128-137	8-9
	M	10-12	69-75	65-69	74,5-79,5	137-147	10-11
	L	14-16	75-81,5	69-72,5	79,5-84,5	147-158	12-13
	XL	18-20	81,5-88,5	72,5-75,5	84,5-89,5	158-170	14+
ADULTES	TAILLE NIKE	POITRINE (cm)		TAILLE (cm)		HANCHES (cm)	
	S	88-96		73-81		88-96	
	M	96-104		81-89		96-104	
	L	104-112		89-97		104-112	
	XL	112-124		97-109		112-120	



DOCUMENTS A FOURNIR : A RETOURNER AVANT LE **vendredi 20 MARS 2026**

Attention, tout dossier incomplet ne pourra être traité.

PIECES A VERIFIER :

- ☐ J'ai complété INTEGRALEMENT mon dossier d'inscription
- ☐ J'ai pris le soin d'inscrire mes informations CONTACTS de manière parfaitement lisible

DOCUMENTS A FOURNIR COCHER LES ELEMENTS DEMANDES

- ☐ Une photo d'identité récente
- ☐ La copie des bulletins scolaire de l'année N-1
- ☐ La copie des bulletins de l'année en cours
- ☐ La copie de ma licence FFF
- ☐ un Chèque au Nom du District Drôme-Ardèche de Football pour les Tenues d'entrainements
- ☐ Chèque de 25 Euros pour la Licence UNSS au nom de l'Association Sportive du Collège G. GOUY.

DOSSIERS COMPLETS A ENVOYER PAR VOIE POSTALE AU SECRETARIAT DU COLLEGE G. GOUY :

1 Chemin du Stade 07 600 Vals Les Bains

ET PAR MAIL AUX ADRESSES SUIVANTES :

ce.0070846g@ac-grenoble.fr / district@drome-ardecche.fff.fr

DATE LIMITE DE RETOUR DES DOSSIERS : Avant le vendredi 20 Mars 2026

Vous recevrez un mail de convocation pour le concours d'entrée suite au retour de votre dossier d'inscription.

Si votre enfant n'est pas retenu à la Section Sportive Scolaire Football, le dossier vous sera restitué avec les chèques en lien avec les tenues et la licence UNSS.





DOSSIER DE CANDIDATURE Section Sportive Scolaire HANDBALL

- Date buttoir pour adresser son dossier de candidature : **le vendredi 20 Mars 2026 au plus tard** (format papier ou numérique).
- Invitation après étude des dossiers : **le 29 Avril 2026 de 09h00 à 11h30**

Collège Georges Gouy
1 chemin du stade – 07600 Vals-les-Bains
Tél. 04 75 37 46 35
Mél. ce.0070846g@ac-grenoble.fr



De la 6^{ème} à la 3^{ème}



Chers parents,



En remplissant ce dossier, vous vous apprêtez à demander l'intégration de votre enfant dans une **Section sportive scolaire**. Mais en quoi cela consiste ?

FINALITE

La section sportive scolaire handball offre aux élèves volontaires, après accord des représentants légaux, un complément de pratique sportive, leur permettant d'élever leur niveau de compétences dans la spécialité et, plus généralement, de **s'épanouir dans leur scolarité au collège**.

LES OBJECTIFS AU SEIN DE LA SECTION SPORTIVE

- Permettre à tout élève volontaire, motivé d'accéder à des performances sportives de niveau départemental, régional voire national.
- Proposer un enseignement facultatif sportif qui s'adresse à la fois **aux filles et aux garçons**.
- Accompagner les élèves de ce dispositif vers une **réussite sportive et scolaire**. Notamment en préparant les détachements comités, sections sportives lycées voire les pôles.
- Développer le « **vivre ensemble** » et la citoyenneté à travers des actions aux quotidiens (une séance Handisport avec le comité handisport, des ateliers CDOS (comité départemental olympique et sportif, la formation à l'arbitrage, une journée d'intégration, des mini séjours, ...).
- Renforcer les bonnes pratiques d'un « **sport-santé** » : nutrition, hygiène de vie, prévention du dopage, récupération. (Diététicienne et atelier dopage avec le CDOS).
- L'accomplissement personnel des élèves.

FONCTIONNEMENT

- **3h30 de pratique du handball / semaine** (1 séance d'entraînement de 2H et 1 séance d'1H30) sur les horaires habituels de l'établissement (entre 8h10 et 16h35).
- Les séances seront encadrées par le professeur d'EPS coordonnateur et le salarié du **club du EAMHB, entraîneur titulaire d'un BPJEPS handball, soutenu par le Conseil Départemental d'Ardèche et le Comité Drôme-Ardèche**.
- Nous attendons de ces élèves qu'ils soient inscrits à l'Association sportive afin de représenter le collège lors des compétitions et de vivre une aventure humaine sur la saison à venir, cela passera pour certains par les cross, les départementaux d'athlétisme, les jeux de l'UNSS pour les 6ème et 5ème... et bien sûr les compétitions de Handball.
- **Ces élèves ne pourront pas s'inscrire en LCE (section européenne), LCA (latin) et Italien Bilingue proposée au collège.**
- **L'enseignant, responsable de la section sportive handball, s'occupera du suivi des élèves** (séances sportives, résultats scolaires, comportement). Dans le cas d'un investissement insuffisant dans le travail scolaire, l'accès de l'élève aux séances de handball pourra être limité voire suspendu.
- L'infirmière du collège se chargera du **suivi médical** au cours de l'année scolaire.

Nos partenaires :

Le club EAHMH, le comité Drôme Ardèche de handball, le CDOS, le comité Handisport, ...

NOTRE ENVIRONNEMENT

Nous disposons d'un gymnase attenant à l'établissement. Pas de perte de temps dans les transports ou déplacements à pied lors des séances. Ainsi, le temps de pratique est optimisé.



COMMENT CANDIDATER ?

En renvoyant le dossier de sportive handball année **2026-2027**, au collège Georges Gouy 1 chemin du stade 07600 Vals les Bains avant le 20 Mars 2026.

ADMISSION ET RESULTATS

L'admission sera prononcée par une commission qui se réunira le Jeudi 30 Avril 2026. Cette commission sera composée d'un membre de l'équipe de direction, du responsable de la section sportive scolaire handball, de l'éducateur sportif chargé des entraînements et d'un ou deux membres de l'équipe pédagogique du collège. **L'étude du dossier (fiche de candidature, bulletins scolaires, lettre de motivation)** permettra à la commission de donner un avis sur la candidature. Cette décision sera communiquée aux familles par courrier. Il appartiendra ensuite à l'inspecteur d'académie de l'Ardèche de prononcer l'admission définitive du candidat à la section sportive.

IMPORTANT !! Si la candidature de votre enfant est retenue, vous devrez **formuler une demande de dérogation** (au titre du motif « parcours scolaire particulier ») auprès de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Privas, **même si le collège Georges Gouy est votre collège de secteur : 04.75 .66. 93.01 / ce.dsden07@ac-grenoble.fr**

HISTORIQUE DE LA SECTION SPORTIVE

Créé en 2019 pour les 6^{ème}.

1 élève a été orienté vers le pôle espoir, actuellement joueuse en N2.

6 élèves détectés par le comité Drôme Ardèche en -13 ans.

4 élèves détectés en - 15 ans.

2 Jeunes arbitres sont actuellement T1 et poursuivent leur formation en PPF (parcours de performance fédérale) de la fédération.

2 joueurs jouent actuellement en championnat de France -18.

CONTACTS POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

M. CAYRON, responsable de la section sportive handball, fabien.cayron@ac-grenoble.fr

Mme PEDARD, principale du collège, ce.0070846g@ac-grenoble.fr

Documents à fournir avec cette fiche de candidature le vendredi 20 Mars 2026 au plus tard :

- Le dossier d'inscription rempli
- Copie des bulletins trimestriels ou semestriel.
- Une lettre de motivation de l'élève candidat, Signature de la charte, Droit à l'image signé.